

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 00.107

L'An Deux Mille, le 28 novembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

20 NOVEMBRE 2000

DATE D'AFFICHAGE

20 NOVEMBRE 2000

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. GAVEN, BOISNARD, CARRIE, Adjoints

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, GERMA, Melle ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN-CROUE, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, SIMONNET, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : M. CAMPAGNE représenté par M. MERLE
M. DINDINAUD représenté par Mme LECOMTE-RULLIER
M. DONZIER représenté par M. HUGENDBLER

ETAIENT ABSENTS : M. ANGIBAUD, M. QUENTIN

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 28
Nombre de Votants : 31

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROYANNAIS :
RAPPORT D'ACTIVITES - EXERCICE 1999 -

VOTE : 4 ABSTENTIONS
UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Conformément à la loi 99-586 du 12 juillet 1999, le Président de la Communauté de Communes du Pays Royannais a adressé à la Ville, avant le 30 septembre 2000, le rapport retraçant l'activité de la dite Communauté de Communes, concernant l'exercice 1999 et intégrant, conformément au décret 2000-404 du 11 mai 2000, le rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du Rapporteur,
- VU le Rapport d'activités de l'année 1999 adressé par la Communauté de Communes du Pays Royannais,

PREND CONNAISSANCE

- Dudit rapport concernant l'exercice 1999.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 30 novembre 2000
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS